RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les Seigneuriales de Coucy®

<u>À retourner complété et signé à l'adresse :</u>
candidatures@amvcc.com

<u>Ou par courrier :</u>
A.M.V.C.C.
7-9 Rue du Pot d'Étain
02380 COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE

1. ORGANISATION GÉNÉRALE

Les Seigneuriales de Coucy® sont organisées par l'A.M.V.C.C
Association de Mise en Valeur du Château de Coucy
7-9 Rue du Pot d'Étain, 02380 COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE
Tel : 03 23 52 69 40

2. HORAIRES, JOURS ET LIEU DE LA MANIFESTATION

Dates :
Samedi 24 et dimanche 25 avril 2027

Lieux :
Parc Lhermitte et Place de l'Hôtel de Ville,
02380, COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE - ville haute.

Ouverture du marché au public :
Samedi 24 avril 2027 de 14h à **21h** (merci de rester ouvert jusqu'à cet horaire)
Dimanche 25 avril 2027 de 11h à 18h

3. INSCRIPTION DES MARCHANDS

La participation aux *Seigneuriales de Coucy®* n'est effective qu'après validation du dossier d'inscription par le comité de sélection, versement par le marchand du règlement et **acceptation par ce dernier du présent règlement intérieur.**

Le dossier de candidature est à compléter et à renvoyer par mail à l'adresse suivante : **candidatures@amvcc.com**

Pour celles et ceux **dans l'impossibilité totale d'envoyer le dossier de candidature par mail, il sera admis un dossier manuscrit, à condition que l'écriture soit parfaitement lisible**. Le dossier devra être renvoyé à l'adresse postale indiquée dans l'entête de ce document, **OBLIGATOIREMENT accompagné des photos imprimées du stand**.

L'inscription aux *Seigneuriales de Coucy®* implique la présence des marchands sur le **week-end complet** (samedi ET dimanche).

Toute inscription est ferme et définitive. Il ne sera procédé à **aucun remboursement pour tout désistement dans le mois précédant la manifestation**.

4. ENTRÉES DES VISITEURS

L'entrée des visiteurs est gratuite.

5. INSTALLATION ET DÉMONTAGE

L'installation du stand doit **IMPÉRATIVEMENT** se faire le vendredi 23 avril 2027 avant 20h et le samedi 24 avril 2027 **avant 12h.** Le démontage sera effectué le **dimanche 25 avril 2027 à l'issue de la fermeture du marché.**
Afin de faciliter votre accueil merci de bien vouloir indiquer ci-dessous le jour et l'heure d'installation.

L'accueil des marchands est assuré par l'équipe de l'AMVCC, au 03.23.52.69.40. Dès votre arrivée sur le lieu du marché, et avant toute installation, merci de prendre contact avec eux afin qu'ils puissent enregistrer votre présence et vous indiquer votre emplacement.

Le plan du marché vous sera communiqué, par courriel ou voie postale, en amont de l'événement afin que vous puissiez en prendre connaissance. Il ne sera procédé à **aucun changement d'emplacement.**

Pour rappel, vos emplacements sont déterminés dans l'ordre de priorité suivant en fonction :

1. **de votre besoin éventuel en électricité**
2. **des contraintes du site**
3. **de votre choix de type de sol dans la limite des disponibilités**

ATTENTION : la superficie de la surface béton du site étant restreinte, il se peut que, malgré votre demande, vous vous retrouviez tout de même sur une surface en herbe.
Pour toute arrivée tardive le vendredi soir, non signalée dans l'encadré ci-dessous, merci d'attendre le samedi matin pour vous présenter à l'installation.

© Tous droits réservés à l'A.M.V.C.C. – 2026/2027

À COMPLÉTER

Votre jour et heure d'installation :

L'installation ou le démontage des stands ne sont pas autorisés pendant les horaires d'ouverture au public.
AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCORDÉE POUR UNE INSTALLATION OU UN DÉMONTAGE AU COURS DE LA MANIFESTATION.

Les stands non occupés à 12h00, le premier jour de la manifestation pourront être redistribués, sans remboursement à l'exposant absent.

6. TARIFS ET CAUTION

Le prix du stand est fixé à **28€ le mètre linéaire** pour le week-end, **forfait supplémentaire optionnel** pour la connexion électrique de **40€**.

Le paiement par virement est fortement privilégié *car il accélère le traitement de votre candidature.*

- ***Si vous optez pour le virement*** :
 Il vous faudra réaliser un virement à l'A.M.V.C.C. grâce au Relevé d'Identité Bancaire présent à la fin de ce document.

 Aucun chèque de caution ne sera demandé. En contrepartie, les organisateurs des *Seigneuriales de Coucy*® se réservent le droit de ne pas rembourser le marchand en cas de non-venue de sa part.

 Le virement devra être effectué dès réception de notre réponse d'acceptation. Votre participation ne sera effective qu'après réception effective du virement.

Libellé du virement à respecter :
"SEIGNEURIALES 2027 + [Nom de votre société]"

- ***Si vous optez pour un paiement par chèque*** :
 Un chèque de règlement du montant de votre stand **à l'ordre de l'A.M.V.C.C. ainsi qu'un chèque de caution de 150 € seront obligatoires,** à envoyer à l'adresse postale présente dans l'entête de ce document. Le chèque de caution sera restitué à la fin de la manifestation. Un reçu peut être fourni sur demande.

7. ENGAGEMENTS DES EXPOSANTS

Les exposants s'engagent à :

- **Respecter les horaires de déchargement et de chargement, ne pas gêner les autres intervenants**
- **Respecter les limites de leur emplacement réservé**
- **Être présent durant les deux jours sur un stand à caractère médiéval tel que défini dans la demande de participation**
- **Ne pas exposer et vendre des marchandises qui ne seraient pas conformes et non stipulées dans la fiche d'inscription**
- **Être vêtu d'un costume d'inspiration médiévale au cours de cette manifestation**

Nous conseillons vivement aux marchands de prévoir une machine à carte bleue.

8. ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS

Les organisateurs s'engagent à vous fournir :

- Un accueil chaleureux et personnalisé
- Un site conforme à l'ambiance médiévale
- Un emplacement précis
- Une personne référente pendant toute la durée de la fête et joignable facilement
- Un parking réservé mis à disposition (nombre de places limité).
- Une restauration sur site à la charge de l'exposant
- Un service de sécurité (Agent de Sécurité) le vendredi, samedi et dimanche soir

9. STAND

Les stands doivent respecter au maximum l'esprit médiéval de la manifestation.

Toutes parties métalliques plastiques, électriques doivent être au maximum camouflées. L'organisation se réserve le droit de ne pas accepter l'installation d'un exposant (sans remboursement du chèque de caution) si elle estime que le stand n'est pas en accord avec la charte de qualité demandée.

© Tous droits réservés à l'A.M.V.C.C. – 2026/2027

10. PRODUITS MIS À LA VENTE

Les articles proposés par les exposants doivent être en rapport direct avec le Moyen-Age. Les organisateurs pourront exiger le retrait de la vente de certains articles s'ils estiment que ceux-ci ne correspondent pas à ce critère et/ou s'ils n'étaient pas mentionnés sur l'inventaire détaillé fourni par le marchand lors de son inscription.

11. HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement et la restauration des exposants sont à leur charge.
Il est possible d'installer une tente pour dormir sur le site, à condition qu'elle soit installée en dehors des heures d'ouverture au public.
L'organisation met à disposition des exposants des douches gratuites dans la salle Gabrielle d'Estrées.

Le petit-déjeuner sera offert aux marchands le dimanche matin, de 8h à 10h, dans l'espace Taverne / Buvette du site de la manifestation.

12. PROPRETÉ ET HYGIÈNE DU MARCHÉ

Les exposants s'engagent à restituer la parcelle de terrain qu'ils vont occuper au cours de la manifestation, **dans le même état** qu'à leur arrivée. **Les détritus, cartons ou autres déchets devront être stockés dans les endroits réservés spécifiquement à cet effet.**

13. PÉNALITES

Le non-respect des engagements des exposants peut entraîner des pénalités suivant la gravité de l'infraction :

- la non-restitution du chèque de caution
- exclusion du marché au cours de la manifestation
- exclusion définitive des futurs marchés médiévaux sur Coucy

14. ASSURANCE

Les exposants doivent souscrire une assurance couvrant leur responsabilité civile pour tout dommage corporel ou matériel causé à quiconque, que ce soit par eux-mêmes, par leurs remplaçants ou assistants, par leur personnel, ou encore par tout matériel, véhicule ou marchandise dont ils sont propriétaires ou gardiens.

L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vols, de détériorations ou de pertes ainsi qu'en cas d'intempéries ou de catastrophe et des conséquences qui en suivraient.
L'organisateur ne pourra être tenu responsable de la qualité des produits exposés ou vendus.

Une attestation d'assurance en cours de validité devra être fournie avec le dossier.

15. SÉCURITÉ

Le marché et les stands sont gardés la nuit par un agent de sécurité.

16. ÉCO-ÉVÉNEMENT

La 21ème édition des Seigneuriales de Coucy s'inscrivant dans une démarche éco-responsable, nous demandons aux marchands de veiller attentivement à la gestion de leurs déchets : tri et recyclage, réduction des déchets produits, et nettoyage complet de leur emplacement à l'issue de la manifestation (aucun détritus ne doit être laissé au sol).

17. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

L'A.M.V.C.C. collecte et traite les données personnelles nécessaires à l'étude des candidatures et à l'organisation des *Seigneuriales de Coucy*®. Elles sont utilisées exclusivement à ces fins, ne sont pas transmises à des tiers (sauf obligation légale) et sont conservées pour la durée utile à l'événement.

Ces données pourront également servir à vous informer **en avant-première** des prochaines éditions et à vous adresser **en exclusivité** les dossiers de candidature. Vous pouvez vous opposer à cette réutilisation à tout moment.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement ou de limitation du traitement en adressant une demande écrite à **A.M.V.C.C., 7-9 rue du Pot d'Étain, 02380 Coucy-le-Château-Auffrique**, ou par courriel à **contact@amvcc.com**

SIGNATURE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur _____

reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à en respecter intégralement toutes les dispositions, sans réserve.

Fait à : _____

Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'exposant :

© Tous droits réservés à l'A.M.V.C.C. – 2026/2027

AMVCC

ASS DE MISE EN VALEUR CHATEAU DE COUCY

Coordonnées bancaires

IBAN
FR76 1695 8000 0152 9991 5589 214

Banque 16958 Agence 00001 Compte 52999155892 Clé 14

BIC/SWIFT
QNTOFRP1XXX

Titulaire
ASS DE MISE EN VALEUR CHATEAU DE COUCY
7 RUE DU POT D ETAIN
02380 COUCY-LE-CHATEAU-AUFFRIQUE

SWIFT

La banque émettrice pourrait vous demander le BIC de notre banque partenaire avant d'effectuer un virement SWIFT : **TRWIBEB3XXX**.

Domiciliation: Qonto (Olinda SAS), 18 rue de Navarin, 75009 Paris, France